

RAPPORT COVID-19 DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES SOCIÉTÉS AUTOCHTONES DE FINANCEMENT SUR LES CONTRIBUTIONS NON REMBOURSABLES

Services aux Autochtones Canada; contributions non remboursables pour les petites et moyennes entreprises (PME) autochtones et les institutions financières autochtones (IFA)

Numéro ICD/Année Financière : 65461834 (2021-2022)

Exigences en matière de rapport COVID-19 sur les contributions fournies aux PME autochtones sous forme de contributions non remboursables, notamment :

Contributions non remboursables versées : (Tous les 2 mois plus consolidation en juillet 2021)

Le rapport doit être soumis au plus tard dans les 30 jours suivant le deuxième mois de référence:

Exercice 2021-22:

Dates d'échéance du rapport	Période de référence du rapport
D'ici le 30 juin 2021	1er avril 2021 au 31 mai 2021
D'ici le 30 juillet 2021	1er juin 2021 au 30 juin 2021
D'ici le 30 juillet 2021 (consolidation)	1er avril 2021 au 30 juin 2021

Veillez indiquer le montant total des contributions non remboursables accordées à ce jour par chaque IFA aux PME autochtones:

- Nom de l'IFA
- Identifiant unique pour les PME
- Valeur des contributions non remboursables accordées, par IFA et par PME (valeur en \$)
- Date de versement de la contribution non remboursable